

ASSEMBLEE GENERALE 20 MARS 2015

MEMBRES DE DROIT NON SOUMIS A ELECTION

1. Monsieur le Président de l'Union Internationale des Avocats (UIA)
2. Monsieur le Président de l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris,
3. Monsieur le Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles,
4. Monsieur le Président de l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux,
5. Monsieur le Président de l'Unione forense per la tutela dei diritti dell'uomo (Rome)
6. M. le Président de la Rechtsanwaltskammer de Berlin,
7. Monsieur le bâtonnier de l'Ordre des Avocats d'Amsterdam,
8. Monsieur le bâtonnier du barreau d'Athènes,
9. Monsieur le bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Luxembourg,
10. Monsieur le bâtonnier du barreau de Genève
11. Monsieur le Président d'Avocats européens démocrates (AED)

MEMBRES INDIVIDUELS ELUS OU REELUS (par ordre alphabétique)

12. Monsieur Thierry BONTINCK
13. Monsieur Zbigniew CICHON,
14. Monsieur Bernd HAUSLER
15. Madame Nathalie KORCHIA
16. Monsieur Christophe PETTITI
17. Monsieur Carlos FATÁS MOSQUERA
18. Monsieur Bertrand FAVREAU
19. Madame Marie-France GUET
20. Madame Julie GOFFIN
21. Madame Christina KOUNTOURI
22. Monsieur Anton Giulio LANA
23. Monsieur Haris TAGARAS



RAK
Rechtsanwaltskammer
Berlin



**BARREAU
DE
BRUXELLES
ORDRE
FRANCAIS**



**Barreau
de Luxembourg IDHBP**



Amsterdamse Orde van Advocaten

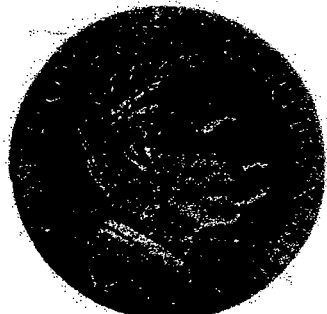


Union Internationale des Avocats
International Association of Lawyers
Unión Internacional de Abogados



**ORDRE DES AVOCATS
DE GENEVE**





Prix International des Droits de l'Homme Ludovic-Trarieux 2014
Ludovic-Trarieux International Human Rights Prize 2014
Premio Internacional de Derechos Humanos Ludovic Trarieux 2014
Premio Internazionale per i Diritti Umani Ludovic Trarieux 2014
Internationalen Ludovic-Trarieux-Menschenrechtspreis 2014

Depuis/Since/Dal/Dal Seit 1984

"L'hommage des avocats à un avocat"
 "The award given by lawyers to a lawyer"
 "El homenaje de abogados a un abogado"
 "L'omaggio degli avvocati ad un avvocato"
 "Die Hommage von Anwälten zu einem Anwalt"

CE
 N'ETAIT
 PAS SEULEMENT
 D'AILLEURS LA CAUSE
 ISOLEE D'UN HOMME QUI ETAIT A DEFENDRE,
 C'ETAIT, DERRIERE CETTE
 CAUSE, LE DROIT, LA JUSTICE,
 L'HUMANITE ».



IDH A E



Barreau
 de Luxembourg



Amsterdamse Opleiding van Advocaten

RAK

Rechtsanwaltskammer
 Berlin



ORDRE DES AVOCATS
 DE GENEVE



UIA

Créé en 1984, le « Prix International des Droits de l'Homme – Ludovic-Trarieux » est décerné à « un avocat sans distinction de nationalité ou de barreau, qui aura illustré par son œuvre, son activité ou ses souffrances, la défense du respect des droits de l'Homme, des droits de la défense, la suprématie du droit, la lutte contre les racismes et l'intolérance sous toutes leurs formes ».

Il est la plus ancienne et la plus prestigieuse des récompenses réservées à un avocat puisque son origine remonte au message de Ludovic Trarieux (1840-1904), fondateur, en 1898, au moment de l'Affaire Dreyfus, de la « Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen » : « Ce n'était pas seulement d'ailleurs la cause isolée d'un homme qui était à défendre, c'était, derrière cette cause, le droit, la justice, l'humanité ».

Un an après sa création, le Premier Prix a été attribué le 27 mars 1985 à Nelson Mandela alors emprisonné depuis 23 ans en Afrique du Sud. Il a été remis officiellement à sa fille, le 27 avril 1985, en présence de quarante bâtonniers venus d'Europe et d'Afrique. C'était alors le premier prix qui lui était décerné en France et le premier dans le monde par des confrères avocats. Cinq ans plus tard, le 11 février 1990, Nelson Mandela était libéré. A partir de cette date, le prix a été de nouveau attribué.

Depuis 2003, le prix est devenu l'hommage désormais annuel des avocats à un avocat du monde. Il est décerné conjointement par l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bordeaux, l'Institut de Formation en Droits de l'Homme du Barreau de Paris, l'Institut des Droits de l'Homme du Barreau de Bruxelles, l'Unione forense per lo studio del diritto dell'uomo (Rome) la Rechtsanwaltskammer de Berlin, le Barreau de Luxembourg, le barreau de Genève ainsi que l'Union Internationale des Avocats (UIA) et l'Institut des Droits de l'Homme des Avocats Européens (IDHAE), dont sont membres de grands barreaux européens investis dans la défense des droits de l'homme au nombre desquels Il est remis aux lauréats alternativement dans les villes où chacun des Instituts exerce son activité.

LAUREATS DEPUIS 1984

- 1985 : Nelson MANDELA (Afrique du Sud)
- 1992 : Augusto BENIGNA PAZ (Pérou) †
- 1994 : Ranka CIGELJ (Bosnie-Herzégovine)
- 1996 : Nabil HOSNI (Palestine) et Dalila MEZIANE (Algérie)
- 1998 : ZHOU Guoqiang (Chine)
- 2000 : Selah YAGMURDERELI (Turquie)
- 2002 : Mehrangiz KAR (Iran)
- 2003 : Digna OCHOA et Bárbara ZAMORA (Mexique)
- 2004 : Akhtam NAISSE (Syrie)
- 2005 : Henri BURIN DES ROZIERES (Brésil)
- 2006 : Parvez IMROZ (Inde)
- 2007 : René GÓMEZ MANZANO (Cuba)
- 2008 : U AYE MYINT (Birmanie)
- 2009 : Beatrice MTETWA (Zimbabwe)
- 2010 : Karinna MOSKALENKO (Russie)
- 2011 : Fethi TERBIL (Libye)
- 2012 : Muharrem ERBEY (Turquie)
- 2013 : Vadim KURAMSHIN (Kazakhstan)
- 2014 : Mahinour el-Masry (Egypte)